

# Accord entre le Canada et la Saskatchewan sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants



## Rapport

## Table des matières

Contexte.....	1
Les activités, les dépenses et les résultats de l'accord .....	2
1. Qualité .....	2
2. Accessibilité .....	3
3. Inclusion .....	4
4. Inclusion de la langue minoritaire francophone .....	4
Dépenses financières .....	5
Résultats réalisés : Indicateurs et objectifs .....	6
Incidence sur les familles .....	7
Innovation .....	8
Consultations .....	8

# Contexte

Le 12 juin 2017, la Saskatchewan a signé le Cadre multilatéral fédéral, provincial et territorial d'apprentissage et de garde des jeunes enfants avec le gouvernement fédéral et les autres provinces et territoires. Le Cadre multilatéral fournit les principes généraux qui guident l'investissement fédéral dans la réglementation des systèmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Par conséquent, le 16 mars 2018, les gouvernements du Canada et de la Saskatchewan ont annoncé une entente bilatérale pour aider à s'assurer que les enfants de la Saskatchewan aient le meilleur départ possible dans la vie. L'accord alloue un peu plus de 41 millions de dollars, sur une période de trois ans, à la Saskatchewan pour investir dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

La Saskatchewan a investi dans quatre domaines prioritaires à l'aide d'une approche équilibrée qui appuie les objectifs stratégiques de la province et respecte les critères de financement de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants énoncés au moyen de l'Accord entre le Canada et la Saskatchewan sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (l'Accord). Au cours de la durée de l'accord, la Saskatchewan se concentrera sur quatre grandes priorités qui doivent être atteintes d'ici 2020 :

**Qualité** — Appuyer le maintien et la croissance des services de garde autorisés du secteur par l'entremise de la formation, en fournissant les soutiens opérationnels et en améliorant le système d'agrément. En 2017-18, l'accent était sur l'offre de subventions pour soutenir le jeu actif et le cadre du Guide Jouer et explorer : Guide du programme d'apprentissage pour la petite enfance dans les services de garde agréés. Dans les dernières années de l'accord, l'accent sera mis davantage sur la formation, la création de la sensibilisation du public au sujet du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants et la création de gains en efficacité dans le système d'agrément et de surveillance. On s'attend à ce que, d'ici 2020, jusqu'à 115 fournisseurs de services de garde en milieu familial agréés et 188 directeurs de garderies institutionnelles doivent participer à la formation.

**Accessibilité** – Élargir l'accès aux programmes de garde d'enfants de haute qualité. Le travail est en cours et se poursuivra en 2018-19 pour créer de nouvelles places en services de garde agréés dans les communautés de la Saskatchewan qui en ont le plus besoin à la fois en services de garde de groupe et en milieu familial. D'ici 2020, 1 500 places en services de garde de groupe et en milieu familial agréés dans environ 300 maisons et 950 nouvelles places en garderies institutionnelles agréées seront aménagées dans la province. Au total, on s'attend à ce que, d'ici 2020, il y ait 2 450 places en services de garde agréés dans l'ensemble de la province.

**Inclusion** – Créer de nouvelles possibilités d'apprentissage pour les jeunes enfants ayant des handicaps au moyen de nouveaux projets pilotes qui s'appuient sur les points forts des programmes de prématernelle existants pour améliorer les possibilités d'apprentissage pour les jeunes enfants ayant des handicaps importants. Le projet pilote de soutien intensif à l'apprentissage des jeunes enfants a débuté en mars 2018 et sera pleinement opérationnel en automne 2018. La Saskatchewan cherchera également à élaborer des programmes pour les enfants handicapés vivant dans des collectivités rurales et éloignées et pour les enfants qui sont sourds ou malentendants. On s'attend à ce qu'au moins 220 jeunes enfants handicapés d'âge préscolaire bénéficient de possibilités d'apprentissage et de garde d'ici 2020.

**Inclusion de la langue minoritaire francophone** – Mettre en œuvre les recommandations du Comité consultatif sur les affaires francophones visant à élargir l'accès aux services de garde francophones. La Saskatchewan continuera d'appuyer la communauté francophone par l'entremise de places dans des services de garde agréés destinées aux familles francophones qui souhaitent encourager l'acquisition de la langue française et la croissance continue de la culture et du patrimoine francophones dans la province. D'ici 2020, on s'attend à ce que 65 enfants aient un accès à des services francophones d'apprentissage et de garde de jeunes enfants.

Les investissements effectués sous l'égide du Cadre s'ajoutent aux investissements provinciaux et aideront à mettre à profit les forces actuelles et les priorités en Saskatchewan tel qu'il est détaillé dans le *Saskatchewan Early Years Plan 2016-2020* et l'*Éducation Sector Strategic Plan*. Ces deux plans se donnent pour objectif que 90 % des enfants sortant de la maternelle seront fins prêts à l'apprentissage à l'école primaire d'ici 2020. Cela comprend les initiatives qui appuient l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, des familles fortes, des enfants en bonne santé et la planification et l'harmonisation des programmes au sein des collectivités.

# Les activités, les dépenses et les résultats de l'Accord

## 1. Qualité

L'appui de la qualité du système de l'éducation et de la garde des jeunes enfants a toujours été une priorité pour la Saskatchewan, et cette priorité a été réaffirmé par le *Saskatchewan Early Years Plan* et l'*Éducation Sector Strategic Plan*. L'investissement dans la qualité est important étant donné que des meilleurs résultats pour les enfants en découlent. La Saskatchewan a investi dans une gamme d'initiatives pour améliorer la qualité afin de renforcer les programmes de garde d'enfants pour les enfants et les familles, y compris une aide financière pour l'éducation et la formation du personnel, et des subventions et des ressources pour améliorer le milieu d'apprentissage et la nutrition.

**Subvention pour soutenir la mise en œuvre du guide Jouer et explorer** – Il s'agit d'une subvention ponctuelle aux services de garde agréés dans le cadre du plan d'action de la Saskatchewan pour l'Accord. Le guide Jouer et explorer : Guide du programme d'apprentissage pour la petite enfance est la base fondamentale de la Saskatchewan pour orienter les pratiques et les approches du secteur et pour en assurer la qualité. L'intention de la subvention pour la mise en œuvre du guide Jouer et Explorer est de soutenir davantage la mise en œuvre du guide Jouer et Explorer : Guide du programme d'apprentissage pour la petite enfance par le secteur de l'apprentissage de la petite enfance et des services de garde dans leurs programmes.

La subvention pour soutenir la mise en œuvre du guide Jouer et Explorer : Guide du programme d'apprentissage pour la petite enfance était à la disposition des centres de la petite enfance et des services de garde en milieu familial agréés et opérationnels au 31 mars 2018, aux montants suivants :

- Services de garde en milieu familial - 600 \$
- Services de garde de groupe en milieu familial - 900 \$
- Garderies institutionnelles - 2 500 \$ pour les 30 premières places et 75 \$ pour les places supplémentaires.

Les dépenses admissibles de la subvention pour soutenir la mise en œuvre du guide Jouer et Explorer : Guide du programme d'apprentissage pour la petite enfance comprennent des éléments qui appuient la mise en œuvre du guide Jouer et Explorer : Guide du programme d'apprentissage pour la petite enfance à l'intérieur et à l'extérieur et peuvent inclure les meubles, l'équipement, le matériel et les livres de ressources.

En 2017-18, la Saskatchewan a consacré 1,4 million de dollars à la subvention pour soutenir la mise en œuvre du guide Jouer et Explorer : Guide du programme d'apprentissage pour la petite enfance. Trois cent trente garderies institutionnelles ont reçu un total de 1 210 200 \$ en subventions pour soutenir la mise en œuvre du guide Jouer et Explorer : Guide du programme d'apprentissage pour la petite enfance, et 250 garderies familiales agréées ont reçu un total de 190 500 \$.

**Subvention pour soutenir le jeu actif** – Il s'agit d'une subvention ponctuelle pour les garderies institutionnelles qui est l'une des composantes du plan d'action de la Saskatchewan. L'intention de la subvention pour soutenir le jeu actif est d'acheter du matériel et de l'équipement qui favorise le jeu actif dans les services de garde agréés. Les dépenses admissibles comprennent les éléments qui favorisent le jeu actif à l'intérieur comme à l'extérieur, tels que les escalades, les tunnels et les tapis, les balles, les poutres, entre autres.

La subvention pour soutenir le jeu actif était disponible aux centres de la petite enfance et aux services de garde en milieu familial agréés et opérationnels au 31 mars 2018, aux montants suivants :

- Services de garde en milieu familial - 500 \$
- Services de garde de groupe en milieu familial - 750 \$
- Garderies institutionnelles - 1 900 \$ pour les 30 premières places et 60 \$ pour les places supplémentaires.

En 2017-18, la Saskatchewan a consacré 1,1 million de dollars à des subventions pour soutenir le jeu actif. Trois cent trente-deux garderies institutionnelles ont reçu un total de 935 160 \$ en subventions pour soutenir le jeu actif, et 251 garderies familiales agréées ont reçu un total de 158 750 \$.

## 2. Accessibilité

Le développement des services de garde agréés accessibles continue d'être une priorité pour la Saskatchewan. Par l'entremise de l'Accord, la Saskatchewan s'est engagée à créer 2 515 nouvelles places, y compris 1 015 en garderies institutionnelles et 1 500 nouvelles places en services de garde en milieu familial d'ici 2020. Cela continue l'engagement de la Saskatchewan à améliorer l'accès aux services de garde agréés. Depuis 2007, la province a augmenté le nombre de places attribuées en services de garde agréés de 63 %, en créant notamment 889 nouvelles places en garderie dans les communautés scolaires à usage mixte et les écoles traditionnelles en septembre 2017. Avec l'ajout de l'Accord et d'un engagement de créer 1 015 nouvelles places en garderies institutionnelles, la Saskatchewan aura consacré un total de 6 839 de fonds pour des nouvelles places en garderies institutionnelles, soit, une augmentation de 73 % depuis 2007.

En Saskatchewan, toutes les places en garderies institutionnelles et dans les services de garde en groupe et en milieu familial doivent répondre à des exigences semblables en matière de sécurité et de qualité, énoncées dans le *Child Care Act* de 2014 et le Règlement connexe de 2015. Les services de garde de groupe et en milieu familial agréés font l'objet de suivis réguliers pour assurer la sécurité des enfants. Les consultants du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan ont des cas portant sur les centres et les résidences, et ils travaillent avec les fournisseurs pour assurer le respect des règlements et pour fournir des conseils visant la mise en œuvre du guide *Jouer et explorer : Guide du programme d'apprentissage pour la petite enfance*.

La Saskatchewan utilise une approche fondée sur les données probantes pour accorder les nouvelles places en services de garde. En utilisant les principales données sur la population tirées de l'évaluation de la petite enfance, du questionnaire devant être rempli lors d'une naissance en milieu hospitalier, et d'autres sources de données, la province pourra élaborer de nouveaux programmes agréés dans des communautés vulnérables ciblées qui ont une population stable. L'approche est en outre axée sur l'attribution des places aux organisations qui :

- mettront sur pied une garderie dans un endroit où les enfants et les familles en situation vulnérable;
- offrent des modalités souples pour la garde, y compris des places pour les enfants en bas âge, ou encore des places à temps partiel;
- appuient les familles autochtones, les nouveaux Canadiens et/ou des francophones en situation minoritaire;
- ont la capacité de mettre sur pied une garderie institutionnelle d'ici le 31 mars 2020

Cette approche ciblée permet de soutenir les objectifs du développement holistique de l'enfant et de la préparation à l'école identifiés en vertu de l'*Éducation Sector Strategic Plan* et du *Saskatchewan Early Years Plan*. Cette approche permettra également aux nouveaux programmes de continuer de mettre l'accent sur des collectivités avec une plus grande proportion de familles à faible revenu, de familles autochtones, de familles monoparentales, de communautés francophones en situation minoritaire et de nouveaux Canadiens.

La Saskatchewan a réalisé des progrès importants en 2017-18 envers ses engagements à créer un total de 2 515 places dans des garderies institutionnelles d'ici 2020. On a accordé 597 nouvelles places aux garderies institutionnelles agréées et 447 nouvelles places ont été accordées à des garderies familiales agréées, avec 1 044 nouvelles places au total dans l'ensemble de la province. Les collectivités rurales ont obtenu 134 de ces nouvelles places.

En 2017-18, dans le cadre de l'Accord, la Saskatchewan a dépensé 4 391 585 \$ sur différentes subventions ponctuelles aussi bien que périodiques qui ont été offertes à des services de garde agréés afin d'alléger le fardeau financier et d'encourager le démarrage de nouveaux services et d'améliorer l'accessibilité des services de garde. En Saskatchewan, lorsqu'on souhaite devenir un fournisseur de services de garde agréé, les subventions suivantes sont à la disposition de tous les services de garde admissibles au financement :

- **Subventions de démarrage** – jusqu'à 2 250 \$ pour aider avec les dépenses engagées pour l'ouverture d'une garderie familiale (c'est-à-dire l'équipement, les meubles, l'inspection d'incendies). En 2017-18, dans le cadre de l'Accord, 89 776 \$ ont été octroyés à de nouvelles garderies familiales.
- **Subventions pour la création des places** – visent à aider avec les coûts du développement, de la rénovation ou de la construction de nouvelles places dans les garderies institutionnelles. En 2017-18, une subvention de 3 582 000 \$ a été fournie aux garderies agréées dans le cadre de l'Accord, y compris 180 000 \$ pour les places francophones.

- **Subventions pour les incendies, la santé et la sécurité** – visent à aider les nouvelles garderies familiales, les services de garde de groupe en milieu familial, et les foyers pour appuyer les étudiants adolescents avec les coûts de satisfaire aux exigences en matière d'incendie, de santé et de sécurité, dans le cadre du processus initial d'agrément. En 2017-18, on a octroyé 37 700 \$ aux nouvelles garderies familiales dans le cadre de l'Accord.

- **Subventions pour la nutrition** – visent à aider à fournir des repas bien équilibrés et nourrissants et des collations bien équilibrées et nourrissantes pour les enfants dans les garderies familiales agréées. En 2017-18, dans le cadre de l'Accord, la valeur maximale de la subvention pour la nutrition a passé de 40 \$ à 60 \$ par mois pour chaque place en garderie autorisée et a été offerte pour 2 233 places pour un montant total de 583 309 \$.
- **Subventions pour l'équipement et les programmes** – visent à aider avec les frais d'achat de jouets pour les enfants, d'équipement, de meubles, de matériel de bricolage et d'activités d'enfants. En 2017-18, dans le cadre de l'Accord, le montant maximal de la subvention pour l'équipement et les programmes a passé de 100 \$ à 150 \$ par année pour chaque place en garderie agréée et a été offert pour 2 233 places pour un montant total de 98 200 \$.

### 3. Inclusion

Pour la Saskatchewan, offrir des possibilités d'apprentissage et de garde favorisant l'inclusion des jeunes enfants handicapés est une priorité. Le *Saskatchewan Plan for Growth* énonce l'objectif que la Saskatchewan devienne le meilleur endroit au Canada pour les personnes handicapées. Cet objectif est confirmé dans la *Saskatchewan Disability Strategy*, qui vise à améliorer les programmes et les services offerts aux personnes handicapées.

En 2017-18, en vertu de l'Accord, la Saskatchewan a investi 2 192 236 \$ pour les initiatives d'inclusion et a soutenu 144 enfants handicapés au moyen du Projet pilote pour donner des possibilités d'apprentissage préscolaire aux enfants handicapés et la Enhanced Accessibility Grant.

**Projet pilote pour donner des possibilités d'apprentissage préscolaire aux enfants handicapés** – donne la possibilité à d'autres enfants de fréquenter les programmes existants choisis de prématernelle de la division scolaire. Ces places offrent aux enfants avec des besoins intensifs un accès aux programmes et des mesures de soutien supplémentaires sont mises en place afin de s'assurer que les besoins de tous les élèves sont satisfaits. Habituellement, deux enfants qui ont besoin de soutien intensif sont placés dans une classe, mais ce nombre peut aller d'un à trois enfants en fonction d'un certain nombre de facteurs, y compris les besoins particuliers et les circonstances de l'enfant, de la classe et de l'installation.

Le projet pilote pour donner des possibilités d'apprentissage préscolaire aux enfants handicapés a été lancé à Regina et à Saskatoon à la fin de l'année scolaire 2017-18 et 14 enfants y étaient inscrits. D'ici l'automne 2018, le programme sera pleinement opérationnel et l'inscription devrait dépasser 80 enfants.

**Enhanced Accessibility Grant** – offerte à des services de garde agréés à titre mensuel pour appuyer le coût réel (jusqu'à 2000 \$ par mois) du personnel supplémentaire nécessaire pour s'occuper d'un enfant avec des besoins et/ou des comportements particulièrement difficiles. Les besoins des enfants varient et sont confirmés par un consultant professionnel. Par l'entremise de l'Accord, la Saskatchewan a pu appuyer 130 enfants supplémentaires avec une Enhanced Accessibility Grant en 2017-18.

### 4. Inclusion de la langue minoritaire francophone

La Saskatchewan a une culture et un patrimoine francophones importants et dynamiques. Des recommandations ont été formulées fondées sur la consultation avec l'Association des parents francophones (APF) et le Conseil des écoles francophones visant à élargir l'accès aux services de garde en français et à créer 65 places en services de garde agréés dans les écoles francophones.

En 2017-18, parmi les 597 places attribuées en services de garde agréés, 30 ont été attribuées à la communauté francophone de Regina. La Coopérative française Centre éducatif Gard'amis a obtenu les 30 places en raison de leur priorité de servir les familles francophones, leur capacité de devenir une garderie institutionnelle d'ici 2020, aussi bien que le grand besoin de services de garde d'enfants à Regina.

La Saskatchewan continuera de travailler avec le Conseil des écoles francophones et la communauté francophone pour créer des places supplémentaires dans les écoles et les communautés francophones. De plus, la province

continuera à élaborer des programmes d'études et des documents de base en français afin d'assurer des environnements de qualité appropriés sur le plan culturel et des possibilités équitables pour les jeunes enfants francophones dans les programmes de garde et d'apprentissage.

# Dépenses financières

En 2017-18, la Saskatchewan a dépensé au total un peu plus de 9 millions de dollars par l'entremise de l'Accord à l'appui des services d'apprentissage de la petite enfance et de garde de jeunes enfants dans la province. Les 4,8 millions de dollars restants des 13,8 millions de dollars alloués pour 2017-18 seront reportés à l'exercice 2018-19.

<b>Initiative</b>	<b>2017-18</b>
<b>Qualité</b>	
<i>Jouer et explorer</i>	1 400 700 \$
Jeu actif	1 093 910 \$
<b>Accessibilité</b>	
Démarrage	89 776 \$
Capital pour la création des places	3 402 000 \$
Santé, sécurité et protection contre l'incendie	37 700 \$
Nutrition	583 909 \$
Subventions pour l'équipement et les programmes – garderies	98 200 \$
<b>Inclusion de la langue minoritaire francophone</b>	
Capital pour la création des places	180 000 \$
<b>Inclusion</b>	
L'apprentissage de soutien intensif pilote et Enhanced Accessibility Grant	\$ 2,192,236
<b>Divers</b>	
Frais administratifs	\$ 9,135
<b>Total</b>	<b>\$9,087,566</b>

# Résultats réalisés :

## Indicateurs et objectifs

En 2017-18, la Saskatchewan a réalisé des progrès importants vers nos objectifs de 2020, comme l'indique le tableau ci-dessous. À la suite de la signature de l'Accord en mars 2018, certaines initiatives étaient encore en développement à la fin de 2017-18 et n'étaient pas en mesure d'obtenir des résultats mesurables au cours de la première année. Toutefois, d'autres initiatives sont déjà sur la bonne voie pour réaliser les objectifs de 2020.

Objectifs et programmes	Résultats et extraits	Indicateurs	Objectifs d'ici 2020	Résultats réels en 2017-
<b>Haute qualité</b>	Améliorer la qualité des programmes des services de garde	Fournisseurs de services de garde en milieu familial agréés qui participent à la	50 % ou 115 des fournisseurs de services de garde en milieu	Commence en 2018-19
		Directeurs de services de garde en milieu familial qui participent	60 % ou 188 directeurs des centres de services de	Commence en 2018-19
	Innovation	En cours d'élaboration		
<b>Accessible et souple</b>	Améliorer l'accès aux services de garde agréés	Places en garderies agréées	Augmentation de 1 015	597
		Places en services de garde de groupe ou en milieu familial	Augmentation de 1 500	447
	Souplesse	En cours d'élaboration		
<b>Inclusion</b>	Améliorer l'accès pour les groupes minoritaires	Des enfants handicapés d'âge préscolaire sont servis	Augmentation de 220	144
		Places en services de garde agréés qui appuient les communautés francophones	Augmentation de 65	30

# Incidence sur les familles

La Saskatchewan est déterminée à accorder des places en garderie qui répondent aux priorités définies dans l'Accord. Pour s'assurer qu'elle s'acquitte de cet engagement, la Saskatchewan a accordé des espaces en garderie suivant les conditions de l'Accord, y compris au moins l'un des éléments suivants :

- offrir des modalités souples pour la garde;
- appuyer les familles autochtones, les nouveaux Canadiens et/ou les populations francophones en situation minoritaire;
- offrir des services dans les régions où les enfants et les familles sont vulnérables.

En 2017-18, la Saskatchewan a accordé 597 places en garderie, dont 30 destinées à la communauté francophone. Les 567 places restantes ont été accordées à des organisations qui se sont engagées à offrir des modalités souples de garde, à l'appui de familles autochtones ou de nouveaux Canadiens, et à offrir des services de garde d'enfants aux familles et aux enfants dans une situation vulnérable.

Voici des exemples pratiques :

- L'octroi de 54 places dans la Souls Harbour Rescue Mission, actuellement située dans la communauté du « centre-nord » de Regina D'après le recensement de 2011, le taux de familles monoparentales et de familles à faible revenu, dans le centre-nord de Regina sont plus élevés que la moyenne totale de cette ville (15 % et 21 % de plus, respectivement). En outre, 44 % des citoyens dans le centre nord se sont identifiés en tant qu'autochtones, comparativement à la moyenne de 10 % pour l'ensemble de Regina. Les services de la Souls Harbour Rescue Mission sont destinés aux personnes et aux familles aux prises avec la pauvreté et la toxicomanie.
- L'affectation de sept places à la Hope's Home, située à Regina. Hope's Home offre des services de garderie aux enfants ayant des besoins médicaux complexes, leurs frères et sœurs ainsi qu'à des enfants de la collectivité avec un développement typique.
- L'affectation de 90 places à l'Université des Premières nations du Canada. L'Université des Premières nations du Canada est une institution canadienne unique qui se spécialise dans les connaissances autochtones.
- L'allocation de 51 places de garderie à North Battleford. Selon le recensement de 2016, 25 % des familles résidant à North Battleford sont des familles monoparentales, 9 % de plus que la moyenne globale de la Saskatchewan (16 %). Seize pour cent des ménages à North Battleford sont considérés comme les ménages à faible revenu, 5 % de moins que la moyenne globale de la Saskatchewan (11 %). Enfin, 29 % de la population recensée de North Battleford s'identifient en tant qu'Autochtones, 13 % de plus que la moyenne globale de la Saskatchewan (16 %).
- L'allocation d'un total de 48 places à trois villes rurales différentes, chacune avec des populations de moins de 4 500 personnes, selon le recensement de 2016; Nipawin (4 401), Fort Qu'appelle (2 027) et Leroy (450).

# Innovation

Trouver des manières novatrices d'offrir des services constitue une priorité pour la Saskatchewan. En vertu de la priorité de l'inclusion, la Saskatchewan a introduit une nouvelle approche innovatrice qui s'appuie sur les points forts des programmes de prématernelle existants pour améliorer les possibilités d'apprentissage pour les jeunes enfants ayant des handicaps importants.

En 2017-18, la Saskatchewan a mis en œuvre le Projet pilote de soutien intensif à l'apprentissage des jeunes enfants à Regina et à Saskatoon destiné aux enfants ayant des besoins intensifs nécessitant un niveau de soutien important pour participer à un programme d'apprentissage pour les jeunes enfants, y compris des retards importants en matière de développement et peut comprendre des enfants qui sont atteints d'autisme, ayant des retards cognitifs ou vivant avec des difficultés physiques ou des problèmes auditifs ou des problèmes de comportement importants. L'approche permettra à des enfants supplémentaires de profiter de possibilités d'apprentissage de grande qualité au sein de programmes du préscolaire sélectionnés des divisions scolaires, soit un programme ciblé qui soutient les enfants vulnérables de trois et quatre ans. Plus précisément, le programme du préscolaire met l'accent sur le développement social et l'estime de soi, le développement éducatif et la réussite scolaire, le développement du langage et la mobilisation des familles.

Le financement permettra aux programmes d'embaucher du personnel supplémentaire et de fournir des mesures de soutien pour répondre aux besoins particuliers de ces jeunes enfants afin qu'ils puissent bénéficier d'un environnement d'apprentissage préscolaire convenant à leurs besoins.

Le projet pilote pour donner des possibilités d'apprentissage préscolaire aux enfants handicapés a été lancé à Regina et à Saskatoon à la fin de l'année scolaire 2017-18 et sera pleinement opérationnel d'ici l'automne 2018.

# Consultations

Une mobilisation importante du public s'est produite au cours des trois dernières années, ce qui a permis d'éclairer le Plan d'action et les priorités de la Saskatchewan aux termes de l'Accord. La mobilisation des intervenants a également permis d'éclairer la *Saskatchewan Disability Strategy* et la *The Saskatchewan Poverty Reduction Strategy* et les séances de mobilisation des parents et de la collectivité menées par le secrétaire parlementaire, M. Russ Marchuk, étaient essentielles pour comprendre les besoins au sein des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de la Saskatchewan. La rétroaction a porté sur la nécessité d'améliorer l'accès aux possibilités d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour les familles et la nécessité pour le gouvernement de créer des services plus coordonnés, mieux intégrés et fournis de manière centrée sur l'enfant et la famille.

Ces processus de mobilisation ont permis d'éclairer les objectifs du *Saskatchewan Early Years Plan 2016-2020* ainsi que l'orientation définie par le Plan d'action de la Saskatchewan aux termes de l'Accord. À mesure que la province met en œuvre son plan d'action, la Saskatchewan a déjà commencé à travailler en collaboration avec divers intervenants, tels que les parents, les directeurs des services de garde et les fournisseurs de services de garde en milieu familial pour déterminer où les nouveaux programmes s'inscrivent le mieux, ainsi que pour répondre au contexte local et inclure les voix diverses des parents et des enfants. Cela appuiera l'objectif de la Saskatchewan d'aider tous les enfants à vivre en sécurité et en bonne santé, et de favoriser leur épanouissement dans des familles et des collectivités solidaires et fortes.